

## VIE SOCIALE

Les solidarités

## DOSSIER ENVIRONNEMENT

Énergies & mobilités

## CULTURE

Le Sémaphore



Crédit photo © Mairie Landéda



EN DEUX MOTS...

## LE SAVIEZ-VOUS ?

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU VÉLOCAFÉ

En octobre 2022, 60 cyclistes ont transporté, du port de l'Aber Wrac'h-Landéda à Brest, 1,2 tonne de café à torréfier vers la Brûlerie du Léon avec vélos pliants, remorques, sacoches, sacs à dos, vélos cargos. Les sourires auront accompagné cette journée ludique et conviviale sous le signe des transports complémentaires et alternatifs à la voiture. Le café aura été transporté de Colombie à Brest, sans pollution et avec une consommation minimale d'énergie.

## HAUSSE DE L'ACCUEIL DES JEUNES

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et le dispositif Objectif vacances enregistrent une augmentation de la fréquentation de 40% entre 2021 et 2022. Pour augmenter le nombre de places d'accueil des + 6 ans à l'ALSH, les anciens locaux du Tremplin ont été réinvestis pour les "juniors". La capacité de l'accueil est passé de 48 à 64 enfants !

## ENQUÊTE COMMUNICATION... LA SUITE

Les résultats de l'enquête sur la communication communale, menée en mai dernier, révèle une satisfaction de 6/10 et des points d'amélioration à envisager. Depuis novembre, un groupe de 14 volontaires, habitants de la commune, est constitué pour travailler à l'évolution des supports de communication municipaux et à leurs contenus. La prochaine réunion de travail aura lieu le 28 février 2023. La restitution de l'enquête, c'est par ici : [www.landeda.fr](http://www.landeda.fr) >ACTUALITES> après l'enquête la réflexion

## LES RENDEZ-VOUS DU DÉBUT D'ANNÉE

11 ou 12/02

👉 Ti Blattes (concert)

Comité d'Animation de Landéda

📍 Stread Kichen ou Kervigorn

19/02

👉 Ti Jean Le Johnnie (événement culturel)

Libenter

📍 Salle Tariec

24-25/02

👉 Hommage à J-C Pasquier (expo)

Mairie - Service Culture

📍 Sémaphore

10-11-12/03

👉 Semaine de la petite enfance (expo)

Mairie - Service Culture

📍 Sémaphore

18/03

👉 Carnaval des Mousses

Mairie, écoles, Comité d'Animation de Landéda

📍 Stread Kichen ou Kervigorn

18/03

👉 Spectacle Quartz :

« Qui a cru Kenneth Arnold ? »

Mairie - Service Culture

📍 Salle Tariec

19/03

Couscous de l'ASL

📍 Salle Garo

25-26/03

👉 Landabérienne

EOL jogging et marche

📍 Kervigorn

26/03

👉 Challenge « Le Sport autrement »

Collectif 29 « Accueillir autrement » + autres

📍 Stread Kichen

## ÉDITOS



C'est avec une certaine émotion que je rédige ce dernier édit pour le magazine municipal. En effet, mon investissement professionnel ne sera plus compatible avec la fonction de maire que j'exerce depuis près de 9 ans.

Je continuerai à m'investir en tant que conseillère municipale, ce qui est déjà un engagement ! Je n'ai qu'un vœu à formuler : soyez tous acteurs de la vie communale. Œuvrer pour l'intérêt général n'est pas facile tous les jours car les décisions doivent concerner le plus grand nombre et ne s'arrêtent pas aux frontières de la commune. Cela peut, selon certains cas, concerner la population de la communauté de communes, du pays de Brest, du département, de la Région, de notre pays. Soyez acteurs à travers vos réponses aux questionnaires, qui nous permettent de mieux répondre à vos attentes, vos participations aux réunions publiques, aux groupes de travail...

J'aurais eu à cœur de travailler avec des personnes de qualité sur des sujets très variés et techniques comme l'aménagement du territoire, l'eau, l'assainissement, le social, l'enfance jeunesse, la culture, l'environnement, les dynamiques associatives, économiques, la mobilité, les finances, la gestion de crises... La lecture des différents articles de ce magazine vous permettra d'apprécier l'étendue des actions de la commune et/ou du travail avec nos partenaires (CCPA, département...).

Que vous soyez habitant.e.s, bénévoles des associations locales, professionnel.le.s de santé, acteurs économiques, agents, élu.e.s, je vous dis MERCI pour votre participation en faveur du bien vivre et du maintien du cadre de vie sur notre belle commune.

Un grand MERCI à vous tous également pour votre confiance quant à la gestion de notre commune sur ces quasi 9 années et pour vos retours positifs à l'occasion des nombreuses rencontres. Je souhaite à mon successeur mes vœux de pleine réussite dans la fonction de maire.

**Christine CHEVALIER**  
Ancienne Maire de Landéda



Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Christine Chevalier, à qui je succède en tant que Maire. Je la remercie pour son investissement quotidien, pour la connaissance des dossiers communaux, pour le temps donné aux Landédaens et aux Landédaennes. Je tiens à vous rassurer sur le climat de sérénité dans lequel se réalise cette transition.

Je suis pleinement conscient que cette prise de fonction s'effectue après une année 2022 qui restera gravée dans notre histoire humaine et climatique. Que nous soyons particuliers, commerçants ou collectivités, anticiper l'avenir peut s'avérer difficile. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'agir.

C'est pourquoi, l'année 2023 sera une année consacrée, entre autres, à deux sujets d'importance pour la commune et attendus par les habitants : l'avenir du bâtiment de la mer et la finalisation du schéma de suivi de nos bâtiments communaux scolaires et associatifs avec la programmation des investissements. Investir aujourd'hui, c'est diminuer nos dépenses de fonctionnement de demain en intégrant systématiquement la transition écologique comme dénominateur commun.

Ma volonté est de co-construire ces projets avec les habitant.e.s de Landéda et avec l'ensemble des élus municipaux afin que chacun puisse, dans un cadre défini, apporter ses contributions au travers d'échanges constructifs.

Christine Chevalier et moi-même, l'ensemble de nos collègues élus du conseil municipal ainsi que les agents communaux, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

**David KERLAN**  
Maire de Landéda

## SOMMAIRE

|                        |     |
|------------------------|-----|
| SERVICES COMMUNAUX     | 04. |
| DOSSIER ENVIRONNEMENT  | 08. |
| CULTURE : LE SÉMAPHORE | 12. |
| PORTRAIT               | 15. |

**Directrice de publication :**  
» Christine Chevalier et David Kerlan

**Direction technique :**  
» Mélanie Lelaidier

**Conception graphique :**  
» Sophie Charruau

**Crédits photos :**  
» Mairie de Landéda, Daniel Dagorn



# SERVICES À LA POPULATION

## RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes français, filles et garçons, sont invités à se faire recenser à compter de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire à la mairie de leur domicile. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Ils se verront remettre une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver pour pouvoir s'inscrire à tout examen, permis de conduire ou concours.

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



## CARTE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT

Les cartes d'identité et passeports se font sur rendez-vous dans une des mairies suivantes : Lannilis, Plabennec, Lesneven, Ploudalmézeau, Brest.

Vous pouvez préparer votre dossier sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou le compléter sur place.

Il vous sera demandé de fournir votre ancien titre, une photo de - 6 mois, les documents originaux (justificatif de domicile, acte de naissance...). Les photocopies seront faites sur place gratuitement. L'intéressé.e doit se présenter personnellement et le mineur sera accompagné de la personne qui possède l'autorité parentale.

**Anticipez vos besoins !**

Après l'obtention d'un rendez-vous dans l'une des mairies agréées, comptez au minimum 6 semaines pour la carte d'identité et 8 pour le passeport.

## EAU ET ASSAINISSEMENT



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la production, la fourniture de l'eau potable, la collecte et le traitement collectif des eaux usées ainsi que le suivi du bon fonctionnement des installations par des contrôles et entretiens réguliers des réseaux et différents ouvrages sont assurés par le Pays des Abers.

Secrétariat Eau/Assainissement :

☎ 02 30 26 02 82

✉ [sea@pays-des-abers.fr](mailto:sea@pays-des-abers.fr)



**Astreinte pour les urgences en dehors des heures d'ouverture (le soir dès 17h30 et le week-end) : 06 08 41 49 75**

## PÔLE ENVIRONNEMENT



La communauté de communes du Pays des Abers a en charge la gestion et la prévention des déchets (collectes, arrivée des bacs jaunes, tri...) et la transition écologique (plan climat).

Toutes les informations sont consultables sur :

[www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr) > ENVIRONNEMENT

| COLLECTE DÉCHETTERIE                                                                                                | ADMINISTRATIF FACTURATION                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <p></p> <p><b>Du lundi au jeudi</b><br/>9h - 12h / 14h - 17h</p> <p><b>Le vendredi</b><br/>9h - 12h / 14h - 16h</p> | <p></p> <p><b>Du lundi au vendredi</b><br/>9h - 12h</p> |
| <p></p> <p><b>02 98 37 66 00</b><br/>(choix 2)</p>                                                                  | <p></p> <p><b>02 98 37 66 00</b><br/>(choix 1)</p>      |
| <p></p> <p><b>pole.dec@pays-des-abers.fr</b></p>                                                                    |                                                         |



Pour immatriculer un véhicule, la démarche se fait en ligne sur : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Pour toute information sur vos démarches administratives, rendez-vous sur : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



## ESPACE FRANCE SERVICES



Inaugurés le 14 octobre 2022, le site principal de Plabennec est ouvert depuis le 4 juillet à l'espace Louis Coz et l'annexe de Lannilis est ouverte depuis le 10 novembre au pôle Augustin Morvan.

L'Espace France Services du Pays des Abers vise à faciliter vos démarches administratives du quotidien :

EMPLOI  
FORMATION  
RETRAITE

ÉTAT  
CIVIL

SANTÉ

JUSTICE

BUDGET

LOGEMENT  
MOBILITÉ  
COURRIER

Ce service de proximité dispose également d'un accès numérique en libre-service ainsi que d'un scanner et d'une imprimante pour vos démarches administratives.

### PLABENNEC

**Lundi, mardi, jeudi**  
8h30 - 12h30

**Mercredi**  
8h30 - 12h30  
après-midi sur RDV

**Vendredi**  
8h30 - 16h30

**Espace France Services de Plabennec**  
16 rue Pierre Jestin  
29860 PLABENNEC

### LANNILIS

**Mardi, jeudi**  
9h30 - 12h30  
13h30 - 16h30

**Mercredi**  
9h30 - 12h30  
sur RDV

**Espace France Services de Lannilis**  
11 rue Jean Baptiste de la Salle  
29870 LANNILIS

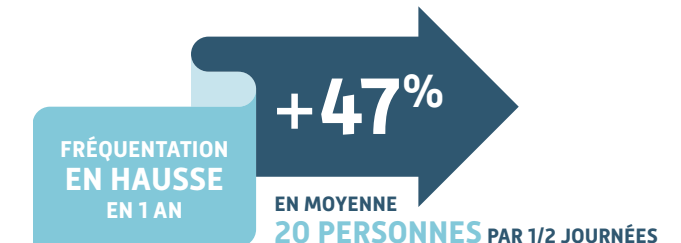
☎ 02 30 06 00 36

✉ [franceservices@pays-des-abers.fr](mailto:franceservices@pays-des-abers.fr)

## TI SERVICES

Objectif atteint pour les locaux de Ti services, conçus pour accueillir l'agence postale communale et des permanences de services de proximité !

Bientôt 2 ans après l'ouverture de l'agence postale communale, les habitudes semblent prises par les habitants et les services appréciés.



## LA GENDARMERIE

Les permanences de la gendarmerie ont lieu de 9h à 12h, tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois : 07/02, 07/03, 04/04, 02/05, 06/06.

## CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIAL

Depuis décembre 2022, les locaux de Ti Services accueillent des permanences du CDAS, uniquement sur RDV. La prise de RDV se fait par téléphone :

☎ 02 30 26 02 82

## LE POINT CASH

Au départ de la dernière banque de la commune, l'équipe municipale a fait le choix d'avoir recours à un prestataire (la BRINK'S) afin d'apporter une solution de retrait d'argent aux habitants et aux visiteurs. Plusieurs déconvenues ont mis hors service le Distributeur Automatique de Billets et nous le déplorons.

Le nouveau DAB, installé courant octobre, a dû subir dernièrement quelques opérations de maintenance.

Gageons que ce service, qui vient en remplacement d'une banque qui aurait toute sa place sur une commune de près de 3 700 habitants, répondra à nos attentes et surtout aux vôtres.



LES ACTIONS

SOLIDARITÉ

L'EHPAD DES ABERS ÉVOLUE ET S'ADAPTE AUX ATTENTES DE SES HABITANTS

Une unité de vie adaptée a ouvert ses portes sur le site de Landéda le 26 septembre. Il s'agit de la troisième unité de vie adaptée de l'EHPAD des ABERS depuis août 2021.

Destinée à l'accueil des personnes qui présentent des troubles cognitifs, type alzheimer, cette unité a une architecture adaptée à un accueil « comme à la maison ».

Cette unité permet de développer les projets d'accompagnement personnalisés, dans un cadre sécurisé.

Un espace de vie qui s'articule autour d'une cuisine thérapeutique qui permet aux personnes de participer aux activités quotidiennes, de salles d'activités, d'espaces de repos et d'un jardin adapté équipé dans un cadre sécurisé.

Les professionnels sont des assistants de soins en gérontologie qui accompagnent les personnes au quotidien.

Afin de poursuivre le développement de l'accompagnement thérapeutique non médicamenteux, l'établissement propose également un espace cocooning « à la maison ». Il accueille les résidents souhaitant bénéficier de ce service supplémentaire dans un cadre restreint et chaleureux du lundi au vendredi de 9h30 à 16h. Les résidents sont accompagnés par un professionnel dédié qui a à cœur d'offrir un accompagnement social plus rapproché des résidents et ce, de manière personnalisée : sorties, activités...



DISCO-SOUPÉ : LA POPOTE DE MON POT'AGÉ À L'EHPAD DES ABERS

Le samedi 26 novembre c'était la fête dans les résidences des Abers à Landéda, Lannilis et Plouguerneau.

Cet événement festif et local concluait la semaine de la dénutrition qui se déroulait fin novembre 2022 mise en place depuis 2021 sur les 3 résidences.

Plusieurs grandes et moyennes surfaces du secteur, fermes et distributeurs de légumes ont apporté leur soutien en offrant des légumes locaux abimés ou invendus.

C'était également l'occasion de favoriser les actes écologiques pendant un grand évènement tout en valorisant le savoir-faire des anciens.

Les résidents, les visiteurs se sont mis à la tâche afin de préparer une bonne soupe.

Tous ont pris beaucoup de plaisir à partager l'épluchage et la découpe des légumes en chantant avec les groupes de musique du secteur. C'était un délicieux moment de partage.

Tout cela n'aurait pas eu lieu sans l'aide précieuse des bénévoles.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés proposé par le CCAS pour les personnes de + 72 ans de la commune, a eu lieu cette année le dimanche 2 octobre à la salle Cézon. 148 convives y ont participé. Le kig ha farz a été servi par le traiteur Michel de Landerneau et l'animation du repas a été réalisée par Gwenaëlle LE GRAND.



DON DU SANG

Le plasma, comme le don du sang, est en baisse cette année, pourtant les besoins sont en augmentation constante. La Bretagne assure 12% des dons de plasma français et la commune de Landéda peut s'enorgueillir de l'engagement de ses citoyens avec un indice de générosité (rapport entre les personnes en âge de donner et les donateurs effectifs sur la commune) qui frôle les 10% contre 5.2% pour le Finistère et 3% à l'échelle nationale. La collecte d'août fut une très bonne collecte avec 259 donateurs.



LE CCAS

Pour l'année 2022 le CCAS présente une activité stable avec 192 colis de la banque alimentaires distribués à 12 foyers. Il en va de même avec la collecte nationale qui s'est tenue du 21 au 27 novembre. Cette année encore, le CCAS a fait le choix de privilégier les tickets dons au magasin Utile et a récolté la somme de 1412€, comme en 2021 ! Merci à vous pour vos dons ainsi qu'à Véronique et Dominique Tanneau pour cette co-organisation.

LES BOÎTES SURPRISES

Une idée solidaire, un concept simple, un succès : la collecte de... boîtes !



En 2022, les habitants de Landéda ont été invités par le CCAS à confectionner des boîtes solidaires, à destination des enfants et adultes en situation précaire, et à les déposer dans l'un des 3 points de récolte de la commune : les écoles Joseph Signor et Notre Dame des Anges ainsi qu'à la mairie. Ainsi, une centaine de boîtes ont été distribuées pour Noël.



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Le décret n°2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées.

L'objectif est de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids... Confidentiel et déclaré à la CNIL, ce registre ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels du CCAS soumis au secret professionnel.

Ainsi, en cas d'évènement exceptionnel, il permet à la Mairie d'adresser un message de prévention et aux

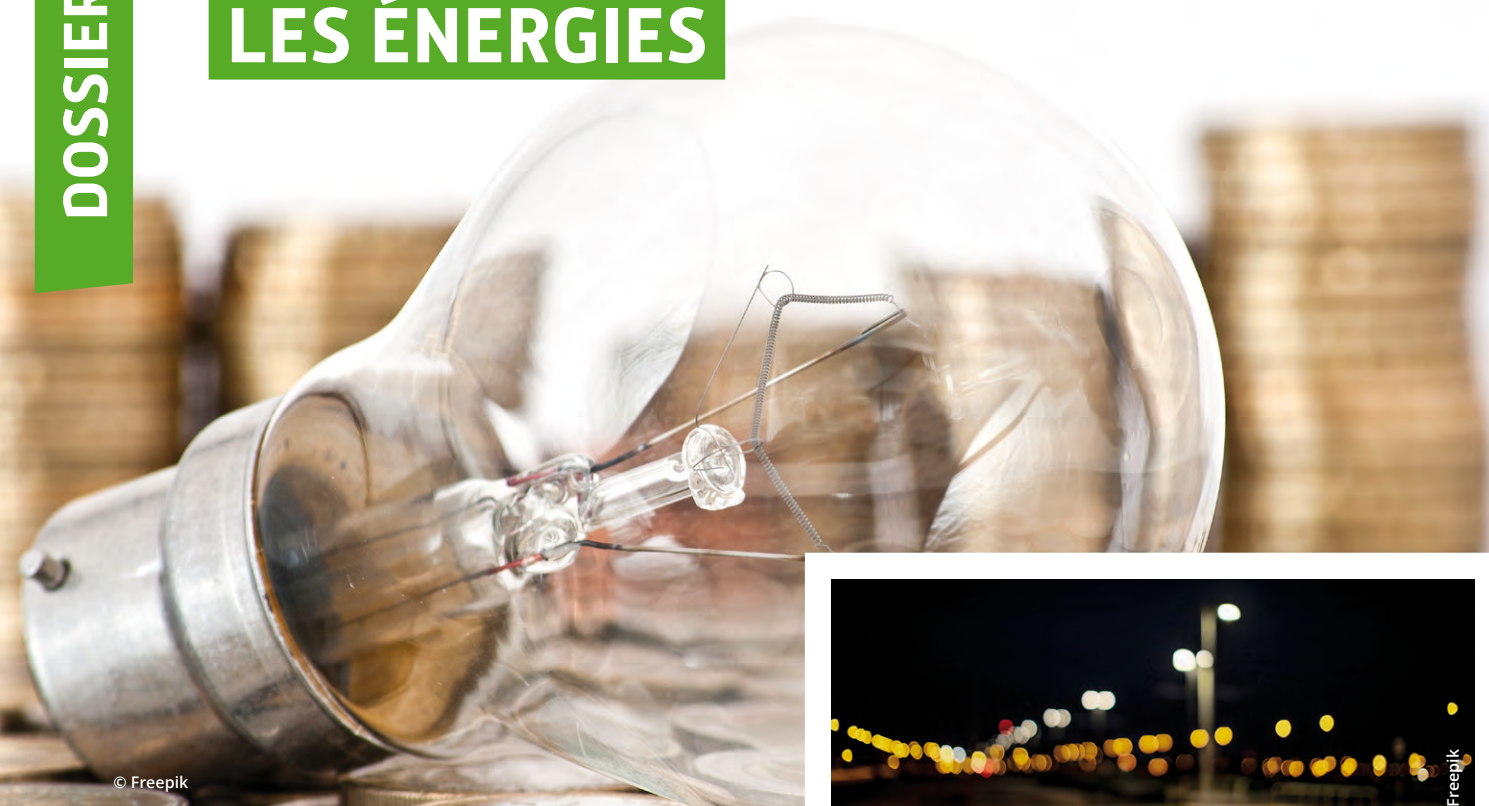
services médico-sociaux de la commune, de porter assistance et secours à toute personne inscrite. Qui peut figurer sur ce registre ?

- » Personne âgée de plus de 65 ans
- » Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- » Adulte handicapé

**NB : les personnes en structure d'hébergement ne peuvent s'inscrire, elles bénéficient déjà du « plan bleu » de l'établissement (Articles L.311-4 et 342-1 du CASF).**



# LES ÉNERGIES



## ÉNERGIES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a choisi d'adhérer au programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) pour la réalisation de diagnostics énergétiques sur ses principaux bâtiments. Ces diagnostics, subventionnés à 50%, dont les résultats ont été dévoilés fin 2022, vont permettre à la commune de prioriser ses actions pour une meilleure efficacité énergétique des bâtiments. Programmation, isolation, modes de chauffage, substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone constituent l'éventail des leviers d'actions possibles.

### Quelques exemples de travaux en cours :

- Une pompe à chaleur performante a été installée à la maison de l'enfance.
- Des radiateurs électriques vont être changés dans les bâtiments les plus consommateurs (complexe de Streat kichen, école élémentaire, )
- Les régulations et programmations des différents modes de chauffages des bâtiments ont été optimisés dans leur fonctionnement quand les appareils le permettent : les réglages de températures tendent à se rapprocher des recommandations gouvernementales, à savoir 19°C en occupation, 16°C en inoccupation des locaux, 14°C dans les gymnases.

Par ailleurs, dès sa construction en 2011, la mairie a intégré 16 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit plat de l'extension. Toute l'énergie produite est autoconsommée. Pour 2023, cela représente 830€ d'économie.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente environ 6% de la consommation électrique de la commune. Afin de participer à l'effort général pour éviter les coupures de courant, les horaires d'éclairage public ont d'ores et déjà été modifiés en 2021. Depuis début décembre dernier des ajustements ont été apportés en tenant compte des impératifs de sécurité relevant de la police du maire. L'éclairage du matin est réglé à 6h30 en semaine, 7h le week-end hormis pour les éclairages liés aux arrêts de la ligne 20, réglés à 5h45, horaire du premier bus. L'éclairage en soirée a été défini selon les activités du lieu, de 20h en lotissement à 23h pour les zones de vie nocturne. Il reste maintenu en continu les vendredi et samedi au port dans la zone des bars et restaurants.

**L'économie de consommation électrique est estimée à 35%, ce qui représente 17500 kWh soit environ 8000€ selon les tarifs annoncés pour 2023.**

Cette diminution de consommation permettra de limiter la hausse de la facture énergétique, du fait d'un tarif au kW heure 3 fois plus élevé en 2023 qu'en 2022. Il est important de noter que la commune ne bénéficie pas de bouclier tarifaire comme les particuliers et qu'elle supporte de plein fouet les effets de la crise énergétique. À consommation égale, le SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) estime une facture annuelle 2.5 fois plus chère en 2023 (225 138€) qu'en 2022 (91 475 €). La commune a également validé l'arrêt de certains lampadaires notamment en zone pavillonnaire, pendant les périodes critiques où l'approvisionnement en électricité viendrait à être tendu (dispositif Ecowatt, principalement entre 18h et

20h en période très froide).

Concernant les illuminations de Noël, un contrat de location a été validé en 2021, ne comprenant que des équipements avec leds. Les coûts d'électricité sont donc réduits. Ces illuminations étant branchées en majeure partie sur l'éclairage public, les temps d'éclairages ont donc été donc également inférieurs aux années passées. Afin de réduire les coûts de mise en place, les décorations de grandes hauteurs qui nécessitent des locations de nacelles ont, pour la plupart, été supprimées.

### FOCUS SUR EOL VOLLEY

EOL VOLLEY, en accord avec la FSGT, a décidé d'organiser les matchs des deux équipes à domicile sur les mêmes dates. Cette mutualisation des matchs à domicile permet de réduire les temps de chauffage et d'éclairage des gymnases à 5 vendredis au lieu de 9 d'ici au 13/01. BRAVO pour cette belle initiative !

## ACHEMINEMENT DE L'EAU



Le pôle eau de la communauté de commune du Pays de Abers comptabilise de nombreux chantiers de renouvellement du réseau. En 2021, le service a renouvelé 7480 m linéaires (soit 0.8% du linéaire total). Les services ont traité 1650 demandes d'interventions et ont réalisé 410 chantiers. Une réduction des fuites permet l'amélioration du rendement et mécaniquement la réduction des achats d'eau, sources d'économies. 102 fuites ont été soit signalées soit détectées en 2021 et ainsi pu être réparées. Le rendement sur l'ensemble du réseau de distribution a atteint 85%.



(source : Rapport d'activité 2021 - Pays des Abers)

### LES MISSIONS DU SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON

- » La production et le transport d'eau potable. L'usine de Kerlouron, située à Kernilis possède une capacité de production de 12 000 m<sup>3</sup>/jour et fournit environ 60 % des besoins des réservoirs desservis.
- » La préservation de la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques.

[www.syndicateauxbasleon.bzh](http://www.syndicateauxbasleon.bzh)



Liste des aides financières auxquelles les Français peuvent prétendre pour la rénovation énergétique de leur logement, sous réserve de modifications.

### MA PRIME RÉNOV'

Cette aide remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah « Habiter mieux agilité », ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au - 15 ans ou depuis au - 2 ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

### MA PRIME RÉNOV' SÉRÉNITÉ

Cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez d'abord vous créer un compte personnel en ligne, sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : [https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos\\_po](https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po)

### L'ÉCO PRÊT À TAUX ZÉRO

Cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez vous sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

### LE COUP DE POUCE ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

### LE CHÈQUE ÉNERGIE

C'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

### L'AIDE DES ENTREPRISES DE FOURNITURE D'ÉNERGIE

Les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total...) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies : diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas...

### LA TVA À 5,5%

Pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.



# DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

## AVANCEMENTS DES AMÉNAGEMENTS



2022 aura été une année forte pour les mobilités douces avec la réalisation de l'aire multi-modale au port de l'Aber Wrach comprenant des WC PMR autonettoyants, une aire de lavage et gonflage, des box sécurisés pour vélos (cf. page 2 En Bref). Seul l'aménagement paysager reste à créer.

Deux tronçons de cheminement doux, piéton et vélo, ont été réalisés entre Kroaz Ar Barz et Kérizac sur l'année 2022. Le dernier morceau entre Pouldu et Le Mean se fera sur l'exercice 2023 ainsi que des aménagements et tracés routiers pour la sécurisation des cyclistes.

## UN CIRCUIT VTT DE 20 KM

Profiter des bienfaits du vélo et des commerces du bourg et du port en quelques coups de pédales, c'est possible. Le projet mené de concert entre la municipalité et Abers VTT a abouti, l'été dernier, à une boucle vélo au départ du parking de Mesglaz permettant de rejoindre les principaux points remarquables de Landéda. Ainsi, en partant du bourg il est possible de descendre vers le port de l'Aber-Wrac'h, de rejoindre le bois de Troménec, puis le point de vue du Passage, Broënnou, Sainte-Marguerite, fort Cézon, Kerdréas et retour vers le bourg.

Ce parcours créé en 2022 nécessite certainement quelques ajustements.

Prenez 3 minutes et améliorons-le ensemble ➡



## SCHÉMA INTERCOMMUNAL DES MOBILITÉS ACTIVES

Depuis janvier 2022, les communes du Pays des Abers se sont réunies périodiquement pour co-construire entre élus, partenaires et acteurs de la société civile un schéma intercommunal des mobilités actives, principalement marche et vélo.

### Axes principaux du projet :

- ▶ Développer les itinéraires doux intercommunaux.
- ▶ S'appuyer sur des créations d'itinéraires ainsi que sur un réseau déjà existant pour développer un maillage continu et sécurisé.
- ▶ Proposer des services facilitant la pratique quotidienne dont stationnement, jalonnement, location...
- ▶ Créer du lien et de la cohérence entre les initiatives communales, communautaires et intra-communautaires en matière de développement des modes actifs.

**Ces travaux ont abouti à la création d'un schéma de 38 itinéraires représentant 189 km à l'échelle du seul pays des abers ainsi qu'à la définition des services prioritaires.**

Le financement de ces travaux incombera à l'ensemble des collectivités locales (Communes, CCPA et Département). Il sera nécessairement phasé dans le temps et ce sur plusieurs mandats.

## DÉFI COVOITURAGE EN PAYS DES ABERS

Tous les jours, près de 6 000 habitants sur la communauté de communes du Pays des Abers font le trajet sur Brest, seuls dans leur voiture. Cet autosolisme est pénalisant pour le budget des ménages, nocif pour la santé et nuisible à l'environnement.

Conscients de cette situation le Pays des Abers et l'association de promotion de covoiturage **éhop** ont lancé un défi covoiturage en octobre dernier.

Durant 3 semaines 2607 km ont été économisés, 567kg de co<sup>2</sup> n'ont pas été émis et la plateforme régionale OuestGo a enregistré + 92% d'inscriptions.

Les résultats positifs de cette 1<sup>ère</sup> opération, qui s'inscrit dans la politique de mobilité de Landéda, démontre tout l'intérêt du covoiturage.

**RDV au prochain défi !**



## CHAMPIONNAT DE TIR À L'ARC

Plus de 45 archers de tous âges et venus de toute la région se sont réunis les 5 et 6 novembre pour participer au championnat organisé par Arc en Wrac'h. Une réussite pour cet événement organisé à la salle Guénioec et qui marque une fois de plus l'engagement des membres de l'association dans le circuit sportif.



## GUIDE DES ASSOS

Edité depuis 2020, le guide recense toutes les associations œuvrant sur la commune. Il rassemble, par thématiques, les coordonnées et lieux présentant un intérêt à la pratique culturelle, sociale, patrimoniale ou sportive. L'édition 2022 est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet : [www.landeda.fr](http://www.landeda.fr) ➤ **VIE ASSOCIATIVE**

## MARCHÉS DE NOËL

L'édition 2022 du marché de Noël des associations s'est tenue le dimanche 27 novembre au centre de la mer. Co-organisé par la commune et une dizaine d'associations, le marché enregistre une belle fréquentation avec 500 visiteurs sur la journée, attirés par l'offre des stands et le programme d'animations convivial.

Le centre de la mer a également accueilli la fête de Noël des commerçants, initiée par l'association UDCAL, le 18 décembre. Dernière ligne droite avant les fêtes, les stands artisanaux et locaux, les spectacles et jeux ont charmés les visiteurs.

## ESPACES D'AFFICHAGE

Depuis juin 2022, de nouvelles grilles permettent d'afficher banderoles et panneaux : 4 espaces au port et un espace devant la pharmacie au bourg (dimensions maximum H100cm x L250cm). Ces grilles, installées par le service technique de la commune, sont mises à disposition des associations pour leur permettre de communiquer sur leurs événements sur des supports réservés et d'éviter toute forme d'affichage sauvage.

Depuis janvier 2023, les espaces d'affichage sont soumis à réservation au même titre que les salles, le minibus et tout matériel mis à disposition des associations.

## UNE SAISON EXCEPTIONNELLE POUR L'ASL

Le 9 Octobre 2022, l'ASL a marqué l'histoire de son club en participant au 5<sup>ème</sup> tour de la coupe de France de Football.

Bravo au club qui a partagé ses valeurs de convivialité autour de cet événement en réunissant 500 personnes à Rosvenny le jour J !

## TÉLÉTHON

L'édition 2022 du Téléthon landédaen présente une fréquentation en légère baisse qui s'explique par une météo défavorable mais avec un résultat sensiblement équivalent à celui de 2021.

Chiffres à retenir :

|                       |                      |                                  |
|-----------------------|----------------------|----------------------------------|
| <b>4600</b><br>CRÊPES | <b>250</b><br>REPAS* | <b>8500 €</b><br>DONS & RECETTES |
|-----------------------|----------------------|----------------------------------|

\* Les repas concoctés par les bénévoles de la SNSM ont été dégustés sur place ou emportés.





ZOOM SUR  
LE SÉMAPHORE

LE SÉMAPHORE :  
UNE SAISON CULTURELLE  
TOUS PUBLICS ET DYNAMIQUE

Cet été, du 1<sup>er</sup> juillet au 18 septembre 2022, le Centre Culturel a présenté trois expositions, chacune permettant une entrée singulière et différente dans les arts visuels.

Dans le cadre de la réflexion autour de la politique culturelle actuellement en cours, cette première expérience a rassemblé des publics variés autour de ce lieu bien connu des habitants.

L'embauche d'un nouvel agent culturel, Catherine Auger, a permis de mettre en place de nouvelles animations, et accueils de groupes notamment pour le jeune public, des EHPADS ou des structures pour personnes handicapées.

Gratuites, les expositions « Voyage au fond des mers » de Christelle Menges et « Taol lagad, serr lagad / Coup d'œil, clin d'œil » de Pierre Chanteau ont rencontré un vif succès : 9300 visiteurs ont pu admirer les œuvres des deux artistes et échanger avec eux. Des visiteurs ravis, animés de discussions enrichissantes autour de l'art comme vecteur de rencontre, d'ouverture et de réflexion.

Les enfants ont pu participer à 6 ateliers, gratuits eux aussi, imaginés autour des univers des artistes, grâce un travail de communication autour des inscriptions avec l'Office de tourisme. Enfin, 19 groupes et 500 personnes environ ont bénéficié d'un accueil en dehors des horaires d'ouverture au public.

Autour des expositions, 3 temps forts ont fait écho au travail des artistes :

- La Compagnie SUMAK a joué « La gardienne : une femme à l'amer ».
- Le comédien Sydney Bernard, sous les traits du professeur Aronnax, a rendu hommage à Jules Verne pour l'exposition Voyage au fond des mers.
- Les comédiens Jean-Pierre Gaillard, Frédéric Le Coz et Sylvaine Coant ont proposé « Mon oeil », une lecture de textes choisis autour de l'expo de Pierre Chanteau.

A l'extérieur, l'exposition # 365 Unpacked, d'Antoine Repêssé, proposée par la SYMEED a offert un regard critique sur nos modes de consommation et le tri de nos déchets à travers des photos grand format.



« Voyage au fond des mers »



« Taol lagad, serr lagad / Coup d'œil, clin d'œil »

PEUPLÉ.ES : RÉSIDENCE D'ÉCRITURE  
DE MÉLODIE BLOQUEL

Auteure et comédienne au sein du Collectif Errance, Mélodie Blocquel a investi pour une semaine le Sémaphore, où elle a rencontré des habitant.e.s et s'est inspirée du lieu pour écrire des textes pour son prochain spectacle, prévu pour l'automne 2023.

Une classe de CM1- CM2 a pu découvrir en exclusivité son processus d'écriture et de création.



L'attractivité de la destination se confirme chaque année et la saison 2022 ne fait pas exception !

BILAN SAISON TOURISTIQUE

Voici quelques informations issues du bilan de saison (du 15 juin au 15 septembre) de l'Office de Tourisme du Pays des Abers.

Si la 1<sup>ère</sup> porte d'entrée reste via le numérique par le site internet ou les réseaux sociaux, la fréquentation dans les bureaux reste sensiblement similaire à 2021, soit environ 9 113 demandes du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Le bureau de l'Aber Wrac'h affiche tout de même une nette progression avec quasiment + 80% de fréquentation de 2021 à 2022.

La clientèle reste majoritairement française (90%) et, parmi les étrangers, les Allemands sont les plus représentés suivis par les Belges et les Anglais.

Les bretons aiment la Bretagne ! Et cette année encore, cela se confirme puisqu'ils représentent 44% de la clientèle française sur la destination.

Podium des demandes de renseignements :

|                                                                                                          |                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <br>HÉBERGEMENTS    | GÎTES > 22%                                    |
|                                                                                                          | CAMPING-CARS > 20%                             |
|                                                                                                          | CHAMBRES D'HÔTES > 18%                         |
| <br>LOISIRS         | PROMENADES RANDONNÉES > 22%                    |
|                                                                                                          | CROISIÈRES, VISITES ÎLES, MANIFESTATIONS > 18% |
| <br>INFOS PRATIQUES | BOUTIQUE > 16%                                 |
|                                                                                                          | BILLETTERIE > 14%                              |
|                                                                                                          | PLANS > 13%                                    |

Globalement, les professionnels déclarent une très bonne saison avec un début très intense et une fréquentation inhabituelle, plutôt en hausse, en août. La clientèle s'est faite plus nombreuse que sur les 2 dernières années pour retrouver un niveau de fréquentation d'avant COVID. Le petit plus de cette saison, la clientèle venue pour les fêtes maritimes le dernier week-end de juillet !

NOUVEAUTÉ 2022 :  
LA NAVETTE LITTORALE



Le dispositif sera reconduit en 2023.

LE BAC AN TREIZH

Le bac a fonctionné tous les jours sauf le samedi du mercredi 13 juillet au dimanche 21 août ainsi que les deux mercredis précédents et le mercredi suivant, avec une baisse de fréquentation en 2022.

Les rotations étaient identiques aux années précédentes, à savoir 2 allers-retours le matin entre 9h et 10h et 2 allers-retours le soir entre 18h et 19h.





RENCONTRE AVEC  
FRANÇOISE CAVAREC  
MAISON VINTAGE

Qui êtes-vous et comment s'est construit votre projet ?

Virginie et moi nous sommes rencontrées sur Instagram autour de notre passion commune « chiner ».

Pendant plus d'un an et demi, notre amitié s'est développée par écrans interposés et autour de nos trouvailles, nos pépites et de sujets plus personnels. Petit à petit, notre relation s'est épanouie et il devenait plus qu'évident que nous devions nous rencontrer. Je décide alors d'aller lui faire une surprise, là-bas en Lorraine. Et quelle surprise, notre rencontre signe le début d'une nouvelle aventure : nous allons ouvrir une boutique ensemble !

Pourquoi à Landéda ?

Parce que (la Bretagne) c'est chez moi !

Comment s'est déroulée la saison estivale et quels sont vos projets ?

Nous avons officiellement ouvert avant la

Des pièces phares dans l'air du temps, du Made in France, dans une boutique éthique et éco-responsable.

saison estivale, qui a été riche en rencontres et a très bien démarré. J'ai reçu énormément de bons retours qui nous confortent dans nos choix.

Le stock sera renouvelé fréquemment en fonction de nos chins et des demandes des clients : les pièces phares (il y en a beaucoup !) sont dans l'air du temps, du Made in France et surtout une boutique éco-responsable et éthique.

Quels est votre identité ?

C'est avant tout une belle aventure humaine ! Notre rencontre et la naissance de notre projet parlent d'eux-mêmes.

Professionnellement parlant, même si je suis la propriétaire de la boutique, il était évident pour moi d'inclure Virginie dans le projet, car elle a la possibilité, depuis sa Lorraine natale, de chiner des pièces vintage pas évidentes à trouver en Bretagne.

MAISON VINTAGE  
1 An Ode Bri, Landéda

06 18 10 07 65

madisonandvintage

LES ACTUS DE NOS  
PARTENAIRES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 29,  
QUEL EST SON RÔLE EN MATIÈRE  
D'ACTION SOCIALE ?

Personnes âgées, handicap, RSA, aide sociale à l'enfance... L'action sociale est l'une des compétences principales du département. Les départements sont aujourd'hui des acteurs incontournables dans :

- la lutte contre l'exclusion et la pauvreté ;
- l'aide aux personnes âgées ;
- l'aide à l'enfance ;
- l'aide aux personnes handicapées.

Avec 38,4 milliards d'euros (Mds€) de dépenses consacrées en 2018 à l'action sociale, les départements ont versé 4,3 millions de prestations d'aide sociale, couvrant ainsi 6,2% de la population française (Source : L'aide et l'action sociale en France. Édition 2020(nouvelle fenêtre))

Ces quatre postes sont assez homogènes en termes de dépenses mais cette répartition a cependant fortement évolué depuis 1983, lorsque l'action sociale est passée de l'Etat aux départements. Ainsi, l'intervention centrée sur l'aide à l'enfance et aux personnes handicapées, s'est élargie vers :

- la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, devenue un champ de compétence départementale depuis le transfert en 2004 du revenu minimum d'insertion (RMI) puis du revenu de solidarité active (RSA) de l'État aux départements ;
- la prise en charge de la dépendance, principalement au travers de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

(source www.vie-publique.fr)



PERMANENCES DU CDAS À TI SERVICES

Jugés trop énergivores, les bâtiments de l'antenne du CDAS basée à Lannilis sont fermés jusqu'en avril 2023. Pour pallier à cette fermeture, des permanences sont effectuées dans les locaux de Ti-services, dans un bureau attenant à l'agence postale communale. **Uniquement sur RDV : 02 98 84 23 22**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS  
ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Mobilité, logement, emploi, santé, handicap... Les difficultés peuvent toucher tous les Finistériens à un moment de leur vie.

Pour aider à y faire face et faciliter l'accès aux droits et aux services, un point d'entrée unique est proposé aux Finistériens : le Centre départemental d'action sociale (CDAS).

A travers ces lieux d'accueil physiques qui maillent le territoire, la politique de solidarité du Conseil départemental est mise en œuvre. Des agents, exerçant différents métiers, et assurant différentes fonctions y travaillent : personnel administratif, assistantes sociales, éducateurs, infirmières, psychologues, sage-femmes, puéricultrices et médecins PMI, mais aussi des conseillers sur divers thématiques (enfance, insertion, personnes âgées et handicapées, économie sociale et familiale).

Le CDAS a une mission d'accueil de tous les publics qui rencontrent des difficultés sociales. Cela peut aller d'une petite difficulté passagère, qui nécessite de recourir à des aides, à la volonté d'être accompagné dans la durée.

(source www.finistere.fr)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE  
32 boulevard Duplex - CS 29029  
29196 QUIMPER CEDEX

Direction des personnes âgées  
et personnes handicapées

02 98 76 22 46    dpaph@finistere.fr

Direction de l'enfance  
et de la famille

02 98 76 22 42

Direction de l'insertion, de l'emploi,  
du logement et du développement

02 98 76 60 97    dield@finistere.fr

TRIBUNES

Les représentants de DECLIC et Unis pour Landéda ont fait le choix de ne pas faire paraître de tribune dans ce numéro. Retrouvez leurs précédentes Tribunes sur le site internet de la mairie : **www.landéda.fr > MAIRIE > TRIBUNES**



# Et ici, ça capte ?

Téléchargez  
l'application  
**gratuite**  
du Département  
et testez  
votre connexion  
mobile

Disponible sur  
 Google Play

Disponible sur  
 App Store



## Améliorons ensemble la couverture mobile du Finistère

### RÉSEAUX SOCIAUX, RESTONS CONNECTÉS !

 Vous aimez Landéda ? Dites-le sur Facebook  
sur la page : **@communedelandeda**  
 Instagram : **@landedalaberwrach**

Retrouvez toutes les informations essentielles pour  
vos sorties, événements, culture, loisirs, sports,  
famille, enfance.

### POUR CONTACTER LA MAIRIE

Mairie de Landéda - 61 Ti Korn - 29870 Landéda  
T. 02 98 04 93 06 / [accueil@landeda.fr](mailto:accueil@landeda.fr)

### HORAIRES :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30  
Le jeudi : 8h30 - 12h  
Le vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h



Retrouvez les éditions précédentes du MIM, consultables en ligne, sur le site internet de la commune :  
**[www.landeda.fr/mairie/publications](http://www.landeda.fr/mairie/publications)**